

au même pouvoir laïque le droit à la direction des écoles autant que le demande cette fin légitime." (Notes de Mgr Baillargeon à la suite de son mandement du 31 mai 1870, sur l'enseignement.

Une autre maintenant :

" Par sa constitution divine elle (l'Église) a le droit et le devoir de veiller à ce que la foi et les mœurs de la jeunesse chrétienne soient sauvegardées. Et comme il ne saurait y avoir de droit contre le droit, l'État ne peut jamais entraver l'Église, quand il s'agit de la foi et des mœurs." POUR CÉT OBJET, l'Église doit avoir entrée dans les Ecoles, non par simple tolérance, mais en vertu de sa mission divine ... Partir de la condamnation des propositions 45 et 47 du *Syllabus pour refuser à l'État toute intervention dans l'instruction littéraire et scientifique de la jeunesse*, en tant que la fin légitime de la société et le bien commun le demandent; pour stigmatiser comme usurpation sacrilège toute loi civile concernant l'éducation de la jeunesse; pour dire enfin, que, par sa constitution divine, l'Église doit avoir seule la direction positive des écoles, même en ce qui concerne les lettres et les sciences naturelles, ce serait méconnaître à la fois la logique et l'enseignement des docteurs les plus autorisés." (Extrait d'une circulaire de feu Mgr Baillargeon, cité par Son Excellence le Cardinal Taschereau, dans une lettre en date du 19 mai 1881, lettre adressée "au nom de tous les évêques de la Province" à M. U. E. Archambault, Montréal.)

Écoutez donc un peu, messieurs les *clericisateurs* obstinés.

Ces enseignements ne sont-ils pas assez solennels?

Vous demandez pour le père de famille le contrôle de l'éducation de ses enfants, vous l'exigez.

C'est un leurre.

Vous seuls enlevez au père le contrôle.

Est-ce en refusant de faire passer ouvertement des brevets devant des examinateurs civils que vous permettez au père de contrôler l'éducation de ses enfants?

Est-ce en remettant la direction de l'éducation à un Conseil dont la majorité composée d'évêques est irresponsable devant le père de famille que vous lui donnez un contrôle?

Quelle fantasque prétention!

Nous voulons un ministre de l'instruction publique, pour que les pères de famille aient leur voix dans son choix et puissent contrôler ses actes.

Nous voulons des examens officiels et ouverts à tous, pour que les pères de famille puissent se rendre compte de la valeur de l'éducation donnée à leurs enfants.

Nous ne voulons pas de ces maisons d'éducation où un père risque de se faire mettre dehors la tête la première s'il s'avise de trouver à redire à l'éducation donnée à son fils.

PERE DE FAMILLE.

EN FRANCE

Tous nos calotins ont été évidemment frappés au cœur par le résultat des élections françaises qui assurent le triomphe de la République.

Les royalistes sont écrasés, et le comte de Paris, comme son *fiston* qu'on avait, dans les chapelles castoriennes, proclamé le futur roi, sont dans le trente-sixième dessous.

Tant pis pour ceux qui ne l'avaient pas compris il y a trois ans.

Le désespoir de ces belles âmes est archicomique.

Le *Courrier du Canada* est lugubre.

Les élections françaises, qui ont eu lieu hier, semblent avoir été un désastre pour la cause conservatrice et catholique.

Les dépêches annoncent que le comte de Mun a été battu à Pontivy, et M. Delahaye, le dénonciateur du Panama, à Chinon.

Au premier tour de scrutin, il n'y a qu'une poignée de membres de la Droite d'élus.

Pauvre France!

Quoi de plus comique que cette douleur?

Ah, cela vous coûte, messieurs, de songer que la belle proie des temps jadis vous échappe.

Vous n'avez pas fini de pleurer.

M. Tardivel, lui, est encore plus drôle.

Il se fâche.

Il tourne au révolutionnaire, à l'énergumène, au pétroleur.

C'est très mal, cela, pour un dévôt.

Voici quel langage tient la *Vérité*:

Nous ne croyons pas que la France se débarrasse jamais, par les voies constitutionnelles, de l'abominable régime que la franc-maçonnerie lui a infligé.

Quand Dieu voudra relever la France, Il lui enverra une épée, mais une épée chrétienne.

Tudieu, quelle furie!

Pistolet de paille!

Sabre de bois!

Est-il assez grotesque, notre Veillot en robe de chambre?

Que penser de cette sortie furibonde lorsqu'on lit les paroles si sensées, la leçon si profondément opportune que Mgr Bonnefoy,